Pour accéder à la plateforme

www.habitatdurable-plateforme.ch

Partenaires du projet

Communes/Villes de Carouge, Genève, Grand-Saconnex, Meyrin, Petit-Lancy, Vernier et Versoix ; Services industriels genevois (SIG)
Canton de Vaud ; Communes/Villes d'Epalinges, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Vevey ; Services industriels de Nyon (SIN) et de Lausanne (SIL)
Acteurs privés : comment-dire.ch, EPONYM, HRS, I Gère, Interface Energie, JPConseils, Lending4Impact, Régie FIDI SA, Signa Terre

habitatdurable

Envie de nous soutenir ?
Rejoignez-nous !

habitatdurable



La rénovation énergétique des PPE

Anticiper, financer, assainir :
mieux vaut prévenir que guérir !

Les recommandations clés pour chaque phase du parcours

@Habitat Durable Suisse romande, novembre 2026

Focus par phases du processus

1. AVANT TOUTE CHOSE

1.1 Le repérage
- Rassembler les données (consommations, état du bâtiment)
- Prendre connaissance des obligations légales
- Se renseigner sur les acteurs et les subventions

1.2 Le diagnostic
- Bien choisir la forme de l'audit
- Voter sur le diagnostic énergétique
- Réaliser le diagnostic
- Présenter les résultats du diagnostic à l'AG des copropriétaires

Sur **www.habitatdurable-plateforme.ch**, retrouvez toutes les recommandations détaillées et agrémentées d'encadrés pour aller plus loin.
Vous y trouverez également :
- Tout le contenu du guide actualisé
- L'ensemble des ressources et liens utiles
- Un Agenda et une page « Actualités »

2. AVANT LES TRAVAUX

2.1 La planification
- Faire appel à un bureau d'AMU
- Choisir un mandataire qualifié
- Comprendre les tenants et aboutissants de chaque variante
- Anticiper les demandes de subvention

2.2 Le financement
- Evaluer l'investissement nécessaire
- Réunir les ressources financières

2.3 Le vote du projet de RE
- Bien préparer l'AG des copropriétaires
- Anticiper les différentes oppositions possibles lors du vote
- Clarifier les conséquences d'un refus du projet

2.4 La finalisation du dossier
- Clore et envoyer les demandes de subvention
- Vérifier si des autorisations administratives sont nécessaires
- Rédiger et envoyer les premiers appels d'offres

3. PENDANT LES TRAVAUX

3.1 Les travaux
- Documenter l'état avant/après travaux
- Assurer la représentation de la copropriété aux réunions de chantier
- Recueillir les avis et propositions des copropriétaires
- Définir clairement les rôles et responsabilités
- Contrôler la conformité des travaux

3.2 La fin des travaux
- Réceptionner les travaux
- Inspecter correctement les systèmes et équipements
- Collecter la documentation finale
- Finaliser les démarches de subventionnement et préparer les éléments fiscaux
- Déposer le dossier d'achèvement
- Conserver les factures et justificatifs pour les déductions fiscales

4. APRES LES TRAVAUX

4.1 Le suivi des performances
- Mettre en place les outils de monitoring
- Optimiser les réglages une fois les installations mises en service
- Assurer un entretien périodique du bâtiment et des installations techniques
- Avoir des garanties suffisantes en cas de non-respect des niveaux de performance énergétique

4.2 L'information et l'implication
- Mettre à disposition les instructions ainsi que de la documentation
- Organiser une réunion d'information
- Promouvoir les comportements éco-responsables